



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

Assemblée générale 2023 de l'Association Lausannoise de Curling (ALC)

**Mardi 29 août 2023 au Centre d'Excellence de la Fédération
mondiale de Tir à l'Arc à Lausanne**

Le président Bertrand Dousse ouvre l'assemblée générale annuelle de l'Association lausannoise de curling (ALC) en souhaitant la bienvenue à **tous les participants et les** remercie d'être venus aussi nombreux surtout après la saison spéciale que nous avons vécue et les temps difficiles que nous vivons actuellement.

L'assemblée a été convoquée conformément aux statuts et dans les délais. Elle peut donc délibérer valablement. Seuls les juniors majeurs, les actifs, les membres en congé ainsi que les membres d'honneur du CCLO ont le droit de vote (art. 3.2. des statuts).

Avant de débiter l'assemblée proprement dite, le président demande à l'assistance de bien vouloir se lever pour observer quelques instants de silence à la mémoire de nos membres disparus cette année :

- Philippe Liaudet 18 juin 2022
- Walter Meier 21 juin 2022
- Brigitte Bernhard-Rolli 13 février 2023
- Hansueli Bohren 15 juin 2023
- Paul Grégoire 21 août 2023

Le comité de l'ALC a reçu de la part d'un membre, une proposition de modification de l'ordre du jour. Il demande que le point 11 « Nouvelle halle » soit traité en début d'assemblée, étant donné que tous les autres points sont impactés par les problèmes de la nouvelle halle.

Le président propose donc de traiter ce sujet au point 4 de l'ordre du jour, pour les autres sujets l'ordre **du jour** ne changera pas mais il sera simplement décalé.

L'assemblée accepte cette modification à l'unanimité, sans commentaire particulier.

1. Signature de la liste des présences

Bertrand Dousse relève la présence de 70 personnes qui ont tous le droit de vote. La majorité est donc fixée à 36 voix. Le comité part du principe que tout le monde a signé cette liste à l'entrée, si quelqu'un ne l'aurait pas fait, merci de bien vouloir vous en acquitter auprès de Béatrice Meier.

2. Constitution du bureau

Pierre Barraud et André Jaquet sont nommés scrutateurs pour cette assemblée et Marco Polo prendra les notes nécessaires à la rédaction du procès-verbal. Merci à eux pour leurs engagements.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2022

Le procès-verbal a été remis à tous les membres par une Newsletter le 23 août 2022. Le président renonce à la lecture du procès-verbal et demande à l'assemblée l'approbation de celui-ci.

Aucune remarque complémentaire ni avis contraire n'ayant été formulés, le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2022 est adopté à l'unanimité avec remerciements à Marco Polo pour son excellent travail.

4. Information Nouvelle Halle

Le président présente à l'assemblée la situation actuelle du projet Ouchy23 en évoquant l'historique du projet durant ces neuf dernières années (voir la présentation Power Point) les nombreuses activités du comité de pilotage depuis le début jusqu'à ce jour et les obstacles qui bloquent le projet actuellement.



Club
Curling Club Lausanne Olympique
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch

Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch





CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

Assemblée générale 2023 de l'Association Lausannoise de Curling (ALC)

Après une courte présentation de l'état des finances par le trésorier, finances fortement affectées par une demi-saison et par les dépenses engendrées par le projet de la nouvelle halle (*voir également le point 6 du présent PV*), Bertrand Dousse lance donc la discussion en présentant les avantages et inconvénients des trois scénarios pour lesquels l'assemblée doit voter ce soir

Une discussion intense s'est engagée avec des questions et réponses sur les différents sujets abordés dans la présentation. Les interventions des membres peuvent se résumer de la manière suivante :

1. Les montants mentionnés au bilan ne sont pas clairement expliqués ni justifiés, notamment pour les actifs immobilisés incluant les frais payés (CHF 300'000) et les mandataires impayés (CHF 350'000) pour la nouvelle halle.

Sur interpellation d'une participante, la question se pose sur l'engagement au bilan d'un montant de CHF 350'000.00, de sa justification par une facture, un contrat signé servant de base à l'engagement de ce montant, ainsi qu'une validation de celui-ci par l'assemblée. À la question de savoir s'il y a vraiment un contrat signé entre l'ALC et Ailes architectures SA, Paul répond « oui ». Malgré la position de Paul, qui maintient son point de vue elle reviendra à la charge lors du point « Rapport du Trésorier ».

2. Les trois scénarios proposés ne permettront pas de jouer au curling avant 2027 selon la Ville de Lausanne. Il faut donc pouvoir jouer dans une installation provisoire quelle qu'elle soit en attendant la réalisation du projet définitif dans 6 au 7 ans, ou simplement mettre l'ALC en faillite si la Ville de Lausanne refuse une installation provisoire.
3. La solution la plus réaliste reste la No 1 : pour cela, il faut maintenant mettre la pression sur la Ville en créant un petit comité qui ira discuter avec le Syndic et les personnes autorisées. Pierre Faron se propose de faire l'intermédiaire, en allant discuter avec des « politiques » représentés au Conseil communal. Et enfin dernier recours si nécessaire, alerter la presse sur la situation dramatique que vit le curling lausannois en ce moment.
4. Il est important de mentionner aux autorités sportives de la ville et du canton qu'il nous faut une solution provisoire rapidement et avec les financements promis, car on a besoin de poursuivre nos activités en attendant la réalisation du projet. Si on ne joue au curling avant 2027 ou 2028, il n'y aura plus de membres ni de curling à Lausanne et donc une halle qui ne servira à rien dans 5 à 7 ans.
5. Techniquement, une installation provisoire à Ouchy pourrait ensuite être utilisée dans le projet définitif de la halle, notamment au niveau de la production du froid et des installations des tapis et de la déshumidification.

A l'issue de ces échanges et des idées qui en ressortent, l'assemblée passe au vote.

Résultats des votes (Scénarios)				
		Oui	Non	Abstentions
Scénario 1	Poursuite du projet initial	50	2	16
Scénario 2	La Ville rachète le bâtiment mais reste à Ouchy	38	14	12
Scénario 3	La Ville construit un centre de curling ailleurs (évent. avec Morges)	50	7	11
Scénario 4	La Ville nous aide à faire une installation provisoire à OUCHY dès 2024	68	0	0



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

Assemblée générale 2023 de l'Association Lausannoise de Curling (ALC)

Suite à ce vote, il ressort clairement que l'ensemble des participants demande à l'unanimité de pouvoir jouer au curling le plus rapidement possible, soit dès la prochaine saison 2024-2025, en bénéficiant d'une installation provisoire à Ouchy.

Le président de l'ALC prend acte de la décision de l'assemblée et remercie tous les participants pour leurs interventions.

6. Rapport du président

Pour cette assemblée générale et comme l'année dernière, les membres ont reçu les différents rapports le 22 août 2023 par une newsletter. Comme d'habitude, il s'agit d'un résumé de la « mini-saison écoulée » avec les remerciements d'usage à tous ceux qui ont apporté leur contribution.

7. Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes 2021-2022

Pour le rapport du trésorier, que les personnes inscrites à l'assemblée ont reçu avec les comptes par Newsletter du 22 août 2023, Bertrand Dousse passe la parole à Paul Oberholzer.

En complément du rapport du trésorier, Paul Oberholzer ajoute une note explicative sur les comptes concernant le seul point relevé au bilan : le montant de CHF 350'000 pour les mandataires impayés (architectes et ingénieurs) est indiqué à l'actif et au passif dans les comptes. Il s'annule donc automatiquement et reste sans effet.

Objection d'une membre du CCLO, Anne Dubois qui n'est pas d'accord de mettre ce montant comme présenté car celui-ci n'a pas été voté par l'assemblée ! Les comptes ne reflètent pas la réalité étant donné que l'on n'a pas d'informations ni de justificatifs concernant ce montant de CHF 350'000. Si l'assemblée vote et accepte ce montant dans les comptes, qui va les payer et quelles sont les personnes qui peuvent ensuite les réclamer à l'association.

Un autre membre du CCLO, Kim Lloyd Sciboz propose de mettre au conditionnel ce montant : comme expliqué par le trésorier, si la halle est vendue on le met au bilan et sinon on met ce montant en suspens et il deviendra concret, à titre de reconnaissance de dettes, lorsque le projet de la halle aboutit et qu'elle sera construite. Il faut surtout montrer à la Ville que ce montant n'a jamais été voté par l'assemblée et donc que celle-ci n'a jamais demandé au comité d'engager ces frais.

Le président demande à l'assemblée de voter pour retirer ce montant de CHF 350'000 des comptes. Cette proposition est acceptée par 45 voix, voix contraires 10 et abstentions 13.

A l'issue du vote, le trésorier fera la correction nécessaire en enlevant le montant de CHF 350 000 à l'actif et au passif et en réactualisant le bilan avec une perte sur l'année. Les comptes ainsi corrigés devront ensuite être envoyés à tous les membres présents à l'assemblée.

Concernant les prêts des membres (CHF 81'000), Paul (et Bruno), rassurent l'assemblée que nous recherchons activement un mécène et que les membres seront remboursés d'ici à la fin de l'année. La parole est ensuite donnée à André Jaquet pour le rapport des vérificateurs des comptes.

Le contrôle des comptes sur les différentes rubriques du bilan et le comptes de résultats, a été effectué le 7 juin dernier par André Jaquet et Alain Sémoroz. La comptabilité a été tenue avec exactitude et les vérificateurs recommandent à l'assemblée l'approbation des comptes de l'ALC pour l'exercice 2022-2023.

8. Décharge au comité et acceptation des comptes

L'assemblée accepte les comptes présentés sous réserve de la correction demandée par 45 voix contre 10 voix et 13 abstentions. Bertrand Dousse adresse ses remerciements aux vérificateurs des comptes pour leur travail, ainsi qu'à Paul Oberholzer pour son travail.



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

Assemblée générale 2023 de l'Association Lausannoise de Curling (ALC)

9. Cotisation pour la saison 2023-2024

Etant donné que nous ne jouons plus au curling dans nos propres installations, l'ALC ne peut pas facturer de cotisations pour l'association. Concernant les cotisations du CCLO, le point sera traité tout à l'heure lors de leur assemblée générale.

10. Présentation du budget 2022-2023

Sur ce point aussi, étant donné qu'il n'y a pas d'encaissement de cotisations, l'association ne peut pas élaborer un budget pour la saison avenir malgré le fait qu'il y a toujours des frais liés au « dépenses courantes » de la halle et de l'association.

11. Rapports des différentes commissions

Les différents rapports des commissions de l'ALC ont été envoyés aux membres par une Newsletter le 22 août 2023. Le président ne commentera pas ces rapports mais donne à chaque responsable la possibilité de rajouter quelques commentaires pour l'assemblée avant validation.

Pour les initiations :

Sans commentaire particulier du responsable ni question de l'assemblée, Bertrand Dousse remercie Didier Pache pour son rapport ainsi que pour tout le travail accompli cette saison et durant toute son activité au sein du comité.

Pour les installations :

Uli Sommer regrette l'arrêt des installations à fin décembre 2022 après 47 ans de bons et loyaux services et confirme à l'assemblée qu'il n'y a plus d'ammoniac dans les locaux d'Ouchy et qu'il arrête définitivement sa fonction d'Icemen.

Le président remercie Uli Sommer pour son rapport et pour l'immense travail effectué durant toute l'année, remerciements qui s'adressent également à ses aides « Icemen », David-Alexandre, Marco, Daniel, Anthony, Pablo et Gérard.

Pour les MDA :

Nous n'avons pas reçu le rapport de Fritz Barben concernant la saison écoulée. Le nouveau président Philippe Prod'Hom se présente et précise que les MDA ont pu jouer jusqu'à fin décembre à Lausanne puis durant la deuxième partie de la saison à Morges et à Genève en tant qu'invités.

Bertrand Dousse remercie Philippe Prod'Hom pour son intervention et l'assemblée applaudit sa nomination en tant que président du mouvent MDA.

Pour l'école de curling :

Il n'y a malheureusement pas eu d'activité à l'école de curling durant cette mini-saison, faute de participant, et donc il n'a pas de rapport.

12. Élections du comité et des vérificateurs des comptes

Comité de l'ALC :

Le comité de l'ALC a reçu deux démissions cette année, Didier Pache (Initiations) et Marco Polo (buvette & logistique) ont décidé de quitter le comité.

Pour les remplacer, Bertrand Dousse souhaitait proposer les candidatures de Sébastien Gremion et de Kim Lloyd Sciboz. Malheureusement ce dernier n'accepte pas cette proposition ayant déjà trop d'activités à assumer.

Bertrand Dousse demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite rejoindre le comité de l'ALC. L'attribution des tâches n'est pas encore établie, la halle étant fermée. En cas de réouverture si l'ALC survit aux problèmes de la nouvelle halle, il sera temps de se réorganiser.



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

Assemblée générale 2023 de l'Association Lausannoise de Curling (ALC)

Sans autre candidature, le président demande à l'assemblée d'approuver l'élection des quatre personnes proposées

- Président – **Bertrand Dousse** à Belmont-sur-Lausanne
- Vice-président – **Uli Sommer** à Belmont-sur-Lausanne
- Trésorier – **Paul Oberholzer** à Bussigny-près-Lausanne
- Membre – **Sébastien Gremion** au Mont-sur-Lausanne

Les membres de ce nouveau comité sont élus par acclamation et Bertrand Dousse remercie l'assemblée pour la confiance qui leur est témoignée à cette occasion.

Au nom du comité de l'ALC et des membres présents ce soir, il remercie chaleureusement et individuellement les deux membres sortants du comité, Didier Pache & Marco Polo, pour leur excellent travail dans leur fonction respective ces dernières années, au service de l'association, du Curling Club Lausanne-Olympique et de toutes les personnes ayant côtoyés ou pratiqués le curling à Lausanne.

Vérificateurs des comptes :

La situation actuelle est la suivante :

- André Jaquet, premier vérificateur a terminé son mandat.
- Nathalie Dielen, seconde vérificatrice devient première vérificatrice,
- Alain Sémoroz, premier suppléant ; devient second vérificateur,
- Alain Amstutz second suppléant devient premier suppléant,

Il s'agit de trouver quelqu'un pour le poste de second suppléant : après délibérations, Jürg Hornisberger se met à disposition pour le poste.

Nathalie Dielen propose, par mesure de simplification et pour gagner du temps, que les comptes des trois trésoriers (ALC-CCLLO-Section juniors) soient vérifiés en même temps durant la même soirée étant donné que souvent les montants vérifiés passent d'une trésorerie à l'autre. Les trois trésoriers ont pris note et vont se concerter pour analyser cette proposition

Les vérificateurs de comptes nommés pour la saison 2022-2023 sont les suivants :

- Nathalie Dielen, en tant que première vérificatrice ;
- Alain Sémoroz, en tant que premier vérificateur ;
- Alain Amstutz en tant que premier suppléant.
- Jürg Hornisberger en tant que second suppléant

Bertrand Dousse remercie ces quatre personnes, au nom du comité de l'ALC, d'avoir accepté cette fonction. Il remercie également André Jaquet pour le travail accompli durant deux ans.

13. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais impartis et personne dans l'assemblée ne souhaite prendre la parole pour une proposition complémentaire.

14. Divers et communications

André Jaquet propose de changer le panneau « *Fermé définitivement* » qui se trouve à l'entrée de la halle à Ouchy et qui n'est pas vraiment adapté si l'on souhaite promouvoir un nouveau projet pour une halle de curling à Lausanne.

Sans autre intervention de l'assemblée, Bertrand Dousse n'a pas d'autre commentaire à ajouter étant donné qu'il n'y pas d'information à communiquer cette année sur la planification de la halle et l'attribution des initiations comme à chaque début de saison.



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

Assemblée générale 2023 de l'Association Lausannoise de Curling (ALC)

Le président clôt ainsi cette assemblée générale 2023 en remerciant tous les membres de s'être déplacés et d'avoir manifestés leur intérêt au bon fonctionnement de notre association.

Il laisse la place à Béatrice Meier et à son comité pour l'assemblée générale 2023 du Curling Club Lausanne-Olympique.

Fin de l'assemblée générale à 21h20

Pour la rédaction du PV

Lausanne, le 13 décembre 2023

Marco Polo



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2022-2023



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



Mesdames, Messieurs,
Chers amis curlers,

Le samedi 21 mai dernier, en fin d'après-midi, je recevais un appel d'Uli qui voulait me parler. Dans l'urgence, je me disais qu'y a-t-il encore ? J'ai vite compris. Une semaine après une séance de comité de pilotage de la nouvelle halle, au cours de laquelle il a été question, pour la première fois, d'envisager, vu les blocages et retards pris par la Ville pour prendre une décision, de prévoir non pas une mais deux saisons blanches. Et cela nous ne pouvions pas nous le permettre.

Ce soir-là Uli surtout et moi décidons de prolonger de 3 mois la production de glace à l'ammoniaque, étant donné que l'autorisation courait jusqu'à la fin décembre 2022..

Donc si nous avons pu jouer au curling durant 3 mois c'est grâce à ULI. Certes il n'y avait plus Pablo ni Anthony pour le seconder, mais je me suis engagé à lui donner un coup de main. Et David-Alexandre a pris le relai pour la préparation des pistes durant la semaine. Alors je voudrai dire un grand, un immense MERCI à Uli.

J'ai donc fait une planification pour 3 mois, puis sont venus les problèmes de Morges que tout le monde connait. Nous avons pu leur offrir une bouée de secours, en leur louant des pistes libres, permettre à leurs juniors de s'entraîner, à leurs vétérans de jouer quelques pierres et accessoirement de faire tourner notre bar. Cette opération a été bénéfique pour les finances (env. CHF 10'000).

Enfin nous étions arrivés à fin décembre, l'heure de tirer la prise pour un clap de fin pour cette halle qui, après 48 ans, nous a tant apporté sur le plan sportif et social. Une occasion de jouer une dernière fois et de passer une soirée de Saint-Sylvestre très sympa que nous ont organisée Christiane et Isabelle. Un grand merci à elles.

Cette saison nous a également bien occupé avec le projet de la halle, à travers de multiples séances avec la municipalité, les mandataires, la SNO etc. Et nous ne voyons toujours pas la fin.

En conclusion, je voudrais remercier mes collègues des comités ALC et CCLO et à Béatrice, ainsi que le comité de pilotage du projet de la nouvelle halle. Tous ont œuvré sans relâche pour mener à bien les tâches liées à leur fonction. Un grand merci à tous les membres qui ont animé les soirées d'initiation, à tous ceux qui ont donné un coup de main (glace, bar, organisation de tournoi, travaux d'entretien, etc.) et à tous les participants aux diverses manifestations.

Enfin un MERCI particulier à Didier, qui a quitté le comité à fin décembre, pour tout ce qu'il a apporté au curling, au travers des initiations qui, sous son règne, ont connu un grand succès, et pour l'organisation des doublettes. Grâce à Didier surtout, cette discipline olympique intéresse de plus en plus de membres.

Merci encore à tous et belle fin d'été.

Bertrand Dousse
Président ALC

Belmont, 21 juillet 2023



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

RAPPORT DU RESPONSABLE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET DE LA GLACE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2022-2023



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



Dear sister and brother Curler,

Préambule

Il était prévu d'arrêter les installations (le curling entier) à la fin de saison 2021-2022 afin de rénover la halle le plus rapidement possible (selon planning prévisionnel : saison 2024 avec l'espoir de faire un trois-quarts de saison fin 2022-début 2023 en provisoire ! Alors que nos « arguments » ont convaincu toute la chaîne (confédération, canton et ville), c'était sans compter avec la SNO dont les arguments sont rejetés par la ville ! Me voilà dans de beaux draps (enfin nous). Comme notre permis d'exploiter était échu à fin 2022, j'ai proposé à l'ALC de refaire la glace jusqu'à fin 2022. Cette solution fut acceptée. J'ai donc remonté la régulation ainsi que la surveillance température et humidité, fait étanchéfier le pourtour, nettoyer au karcher les 1000 m² de la dalle et refixer les 10 bases des hacks amovibles ! Ces travaux furent exécutés grâce à l'aide, en particulier de Pablo et de son frère Nino.

La Glace

Ayant pris pas mal de marge temporelle après les expériences négatives des saisons précédentes, et malgré un manque de puissance évidente de notre très vieille installation frigorifique (plus de 106'000 h de fonctionnement équivalent à la moyenne horaire de 50 km/h d'une voiture parcourant 5'300'000 km soit 133 fois le tour de la terre), la préparation de la glace fut relativement aisée ayant opté pour 1 coulage max. par jour. La glace fut à disposition comme annoncée le vendredi 7 octobre. Le 1^{er} week-end (8 et 9 octobre) nous avons pu accueillir le tournoi junior de Morges dont les installations étaient en panne.

Les 2 installations de déshumidification, qui sont en bout de course, ont fonctionné avec peu de problèmes. En jonglant un peu tout s'est bien passé.

Nos icemen, Pablo et Anthony étaient pratiquement indisponibles étant enrôlés l'un à Genève et l'autre à Berne. David-Alexandre se proposa comme iceman et avec les aides-icemen vétérans Daniel Wenger, Marco Polo, Bertrand Dousse et Gérard Pittet. Ils me rendirent la tâche relativement aisée. (J'étais encore en convalescence).

Toutes les manifestations prévues au calendrier ont pu avoir lieu !

Les Installations :

- **Froid glace :** Aucune panne.
- **Déshumidification :** 1 installation sur les deux « péclote ». L'ensemble y compris la régulation est en fin de vie.
- **Ventilation club-house :** Gros soucis (déjà la saison passée), vanne de chauffage et régulateur hors service, ainsi que le moteur du ventilateur de reprise d'air (mais j'ai réussi à ce que cela fonctionne quand même à peu près correctement (sans que cela ne coûte un franc)

Et enfin :

Plus de restrictions COVID.

Et encore :

J'ai ainsi pu jouer à mon sport favori depuis le tournoi d'ouverture en 1975 jusqu'à la fin du tournoi de clôture du 31 décembre 2022, soit 47 ans.



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



Iceman depuis 2001, je ne le serai plus à l'avenir. J'aurais bien voulu continuer mais mon corps refuse.

Merci à tous mes collaborateurs durant toutes ces années et à vous toutes et tous de m'avoir supporté si longtemps !

Uli Sommer

Iceman/Vice-Président ALC

Le 07.08.2023



Halle
Association Lausannoise de Curling
Ch. des Pêcheurs 7
1007 Lausanne
T +41 21 617 60 31
info.alc@lausanne-olympique.ch
www.lausanne-olympique.ch



CURLING
LAUSANNE
OLYMPIQUE

ASSOCIATION LAUSANNOISE DE CURLING

RAPPORT DU RESPONSABLE DES INITIATIONS POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAISON 2022-2023



Mesdames, Messieurs, Chers amis curlers,

La saison 2022-2023 fut courte, mais intense pour les initiations, avec plus de demandes que de créneaux disponibles.

Les initiations ont permis à 708 personnes de découvrir le curling et ont rapporté à l'ALC un bénéfice net de **CHF 17'875.00**.

Je voudrais remercier en premier lieu Bertrand Dousse, pour la comptabilité (mais pas que), ainsi que les moniteurs HHH qui ont œuvré cette saison : Alain Amstutz, Pierre Barraud, Urs Bucher, Pierre-Alain Cordey, Michel Donzallaz, Walter Lanz, Christian Monney, David-Alexandre Mottaz, Roland Schurch et Daniel Wenger. Il convient de ne pas oublier dans mes remerciements Marco Polo, avec qui la collaboration s'est très bien déroulée au fil des années, quand on a eu besoin de son aide pour le bar.

Compte tenu du fait que la nouvelle halle impliquera une nouvelle organisation des structures du curling lausannois, et que les années passées engendrent également une certaine lassitude, j'ai démissionné de mon poste de responsable des initiations et donc du comité de l'ALC.

Au-delà des diverses tâches effectuées et de pouvoir ainsi comprendre un tout petit peu la diversité des activités et le nombre important de bénévoles engagés pour faire vivre notre halle et notre club, je garderai surtout le souvenir des rencontres et des contacts humains (notamment parmi les moniteurs HHH), toujours enrichissants, et l'esprit de dialogue dont ont généralement fait preuve les membres du club à mon égard.

Didier Pache
Responsable initiations

Le 23.05.2022



Tableau récapitulatif des initiations

	2022/2023		2021/2022	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
Encaissé cash	5 210.00		7 795.00	
Facturé	18 823.60		34 809.50	
Moniteurs HHH		2 820.00		4 020.00
Centre Juniors		120.00		60.00
Défraiement "vendredis"		550.00		1 270.00
Achat matériel ShotShop/Divers		0.00		67.95
Part buvette ALC		373.30		910.10
Métraux / Migros / COOP		210.30		234.40
Adm, Poste, Bque		85.00		90.19
Subtotal avant défraiement	24 033.60	4 158.60	42 604.50	6 652.64
Défraiement Didier Pache		1 000.00		1 800.00
Défraiement Bertrand Dousse		1 000.00		1 700.00
Subtotal	24 033.60	6 158.60	42 604.50	10 152.64
Résultat		17 875.00		32 451.86
Total	24 033.60	24 033.60	42 604.50	42 604.50
Participants aux initiations				
adultes	708		1 213	
enfants	679		1 142	
	29		71	